



COMPTE RENDU DU CTL DU 05/04/2022

1- Approbation des PV des CTL des 23/11/2021 et 30 /11/2021 :

Les deux PV sont approuvés à l'unanimité

2- Organisation de la campagne IR 2022

La date limite de dépôt des déclarations papiers est fixée au 19 mai 2022 (et le 31/05/2022 pour le dépôt en ligne pour la Côte d'Or).

Le dispositif renforcé de réception du public débutera le 25 avril 2022 et se clôturera le 31 mai 2022 ; toutes les déclarations seront saisies avec l'application GESTPART , application permettant de détecter les doubles taxations éventuelles.

A l'accueil physique , il faut ajouter l'accueil téléphonique (soit 211 vacations à faire en télétravail du 13 avril au 08 juin 2022) et le traitement des e mails , e contacts et la réception sur rendez-vous, le scannage des déclarations (qui sera assurée par les auxiliaires).

Pendant la campagne, les gestes barrières seront appliqués et le port du masque fortement conseillé :les principes de prudence sur le risque de contamination seront appliqués

LA CGT a fait remonter à la direction l'inquiétude des agents face à cette campagne :

inquiétude pour réaliser la mission dans de bonnes conditions suite à la pandémie, au manque de lisibilité sur les déplacements des usagers vers l'accueil physique, suite au manque de personnel au vu des départs en retraite, au vu de toutes les tâches annexes à réaliser (téléphone , mails, gestion de la TH etc...)

De plus la CGT a déploré le manque de formation concernant l outil Gestpart ; selon la Direction, l aide en ligne est assez fournie et Gespart est une application très ergonomique ; donc cela ne nécessite pas de stage ni de e formation

La CGT a indiqué qu' il était fort dommage que les stages concernant les BAO (boîtes à outil) aient été annulés par la DG (stages que les agent appréciaient particulièrement)

3- Aménagement des horaires des services pendant la campagne IR 2022 : ouverture exceptionnelle au public le 25 MAI et volontariat pour assurer l'accueil téléphonique et le traitement des e-contacts le 27 Mai 2022 (pendant le pont naturel voté lors d'un précédent CTL)

VOTE : contre à l'unanimité par l'ensemble des OS

Pour ce point une seconde convocation CTL des OS AURA LIEU LE 13/04/2022

POUR CONCLURE, en 2^{ème} convocation sur les sujets nécessitant un vote l'administration a toujours le dernier mot : par conséquent **LE MERCREDI 25 MAI SERA CERTAINEMENT**

OUVERT A LA RÉCEPTION DU PUBLIC ET LE 27 MAI TOUT AGENT VOLONTAIRE POURRA EFFECTUER DES E CONTACTS ET RÉPONDRE AUX APPELS TÉLÉPHONIQUES

4- bilan de la formation professionnelle

les actions entreprises en 2021 représentent un total de 2048,8 jours agents soit un ratio moyen rapporté à l'effectif total (705 agents en Cote d'Or) de 2,91 jours par agent (contre 1,08 en 2020)

le volume des formations organisées en 2021 se rapproche du niveau atteint avant la crise sanitaire

64% des formations se sont faites en distanciel.

Les OS ont fait le constat que les e-formations ont le mérite d'exister mais n'ont pas vocation à remplacer les formations en présentiel qui sont recherchées par les agents car celles-ci permettent d'échanger entre collègues.

5 – bilan 2021 pour la Côte d'Or des recrutements de contractuels effectués

30 conventions de stagiaires d'une durée de 1 à 7 semaines

7 contractuels (dont 2 pour une durée inférieure ou égale à 6 mois ; 2 cadres A , 3 B et 2 C)

3 services civiques

7 apprentis

6 – bilan à mi parcours du plan DGFIP 2020-2022 pour l'égalité professionnelle

A la DGFIP , on compte 58,2 % de femmes parmi ses effectifs titulaires et non titulaires

La part des femmes est prépondérante au sein des B et C

Pour les catégories A ,A+ , le taux de féminisation est important jusqu' au grade AFIPA

La DRFIP21 compte un taux de 62,48% de femmes parmi ses effectifs.

7 - questions diverses

- **recrutement d'un agent C handicapé au SIE de BEAUNE en tant que contractuel , titularisable dans 1 an**
- **l'indemnité de télétravail : dernier trimestre 2021 versé sur la paie d'avril et premier trimestre 2022 sur la paie de mai 2022**
- **vapotage : interdit dans les bureaux des lors que deux personnes ou plus travaillent ensemble, autorisé dans les bureaux individuels**
- **nouvelle convocation du CTL le 13/04/2022 à 13h30 en distanciel par visio pour évoquer à nouveau le point 3 à savoir réception du public le 25/05 et volontariat pour travailler le 27/05/2022**